

CR DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 NOVEMBRE 2021

1. Attribution d'un fonds de concours au bénéfice de la CDC Vierzon-Sologne-Berry

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, accepte de verser un fonds de concours au bénéfice de la CDC Vierzon-Sologne-Berry pour un montant de 6 355.54 € HT relatif aux travaux de voirie 2021.

Montant des travaux	31 777.69 € HT	soit	38 133.23 € TTC
Fonds de concours de Massay	6 355.54 € HT	soit	7 626.65 € TTC
Part Communauté de Communes	25 422.15 € HT	soit	30 506.58 € TTC

2. Plan de financement pour travaux de mise en conformité de l'autosurveillance réglementaire de la Station d'Épuration (mesure de débit sur le trop-plein)

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, accepte le devis Véolia d'un montant de 6 530.00 € HT concernant les travaux de mise en conformité de l'autosurveillance de la station d'épuration.

3. Achat parcelle ZN188 – Consorts AUDENET / Commune de Massay

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide d'accepter le montant de l'offre relative à l'acquisition de la parcelle ZN88 des consorts Audenet, soit la somme de 3 824,00€ et précise que la Commune de Massay poursuit le contrat de location en cours de M. Jubert.

4 Participation financement aux dépenses de fonctionnement des Ecoles du 1^{er} degré 2020-2021.

Le Conseil Municipal, émet un avis favorable concernant la participation des communes extérieures aux dépenses de fonctionnement des Ecoles de 1er degré conformément à la loi N°83-663 du 22 juillet 1983.

5. Trésor Public – Créances éteintes au Budget Commune

Le Conseil Municipal après avoir délibéré accepte d'inscrire la créance de 51,35 € en créances éteintes au compte 6542 du budget de la Commune.

6. Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service Public de l'Eau potable 2020 (RPQS)

Après présentation de ce rapport, le Conseil Municipal :

- ✓ ADOPTE le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2020
- ✓ DECIDE de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération
- ✓ DECIDE de mettre en ligne le rapport et sa délibération sur le site www.services.eaufrance.fr
- ✓ DECIDE de renseigner et publier les indicateurs de performance sur le SISPEA

7. Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service Public de l'Assainissement 2020 (RPQS)

Après présentation de ce rapport, le Conseil Municipal :

- ✓ ADOPTE le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public d'Assainissement 2020
- ✓ DECIDE de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération
- ✓ DECIDE de mettre en ligne le rapport et sa délibération sur le site www.services.eaufrance.fr
- ✓ DECIDE de renseigner et publier les indicateurs de performance sur le SISPEA

8. DM 4 : Décision Modificative n° 4 Budget Commune

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, valide la Décision Modificative n°4 au Budget Commune

Section Investissement – Dépenses

Chap 13 – 1331 = 26 412

Section Investissement – Recettes

Chap 13 – 1341 = 26 412

09. DM 5 : Décision Modificative n° 5 Budget Commune

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, valide la Décision Modificative n°5 au Budget Commune

Section Fonctionnement – Dépenses

Chap 014 – 739223 = 345

Section Fonctionnement – Recettes

Chap 73 – 73223 = 345

10. DM 6 : Décision Modificative n° 6 Budget Commune

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, valide la Décision Modificative n°6 au Budget Commune

Section Fonctionnement – Dépenses

Chap 65 – 657362 = 1 000

Chap 65 – 6514 = - 1 000

11. Compensation de la perte FPIC par versement d'un Fonds de concours de la CDC VSB.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré décide de valider le Fonds de concours de la CDC Vierzon-Sologne-Berry pour un montant de 3 125.00 € afin de compenser la perte FPIC et attribuer ce montant à l'achat de parcelles pour le projet d'agrandissement du Chemin du Tacot.

12. Transfert de compétences optionnel du Centre de Loisirs de Massay à la CDC VSB

Le Conseil Municipal après avoir délibéré décide le transfert de compétences du Centre de Loisirs à la Communauté de Communes Vierzon-Sologne-Berry à compter du 1^{er} janvier 2022.

